

PC

## **PC 04 – NOTICE ARCHITECTURALE**

# EXTENSION ET REHABILITATION DU CREMATORIUM DE NÎMES

490, Rue Max Chabaud,  
30000 Nîmes



04/07/25

## **MAITRISE D'OUVRAGE :**



La Société du Crématorium de Nîmes  
17 Rue l'Arrivée  
75015 Paris

## **MAITRISE D'ŒUVRE :**

# SALIN ARCHITECTURE

12 rue Louis Bertrand  
94200, Ivry-sur-Seine

**Salin Architecture**  
Société d'exercice libéral par actions simplifiée  
12 rue Louis Bertrand - 94200 IVRY SUR SEINE  
Numéro vert : 0800 20 00 00 - S 19807  
RCS : 638 916 163 PARIS  
SIRET 836004816300029  
+33 (0)629 24 49 66 / [hugo@salinarchitecture.fr](mailto:hugo@salinarchitecture.fr)

# **SOMMAIRE**

## **TABLE DES MATIERES**

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. LE TERRAIN .....</b>                | <b>3</b> |
| <b>1.1 DESCRIPTION DU TERRAIN .....</b>   | <b>3</b> |
| 1.1.1 SITUATION .....                     | 3        |
| 1.1.2 ACCESSIBILITE.....                  | 3        |
| 1.1.3 BÂTIMENT .....                      | 3        |
| 1.1.4 ACCES.....                          | 4        |
| 1.1.5 EXTERIEURS .....                    | 4        |
| <b>2. LE PROJET .....</b>                 | <b>5</b> |
| <b>2.1 PROGRAMME .....</b>                | <b>5</b> |
| <b>2.4 PARTI PRIS ARCHITECTURAL .....</b> | <b>5</b> |
| <b>2.5 MODALITÉS CONSTRUCTIVES .....</b>  | <b>6</b> |
| <b>2.6 PROGRAMME .....</b>                | <b>7</b> |
| <b>2.7 RESPECT DU PLU .....</b>           | <b>7</b> |
| <b>2.8 NATURE DES MATERIAUX .....</b>     | <b>8</b> |
| <b>2.9 PARTI PRIS PAYSAGER .....</b>      | <b>8</b> |

# 1. LE TERRAIN

## 1.1 DESCRIPTION DU TERRAIN

### 1.1.1 SITUATION

Le projet se situe sur la parcelle **000 DA 80** (18 565 m<sup>2</sup>), localisée en périphérie Est de la ville de Nîmes, en zone **UG** du PLU, correspondant à la zone rassemblant certaines Constructions et Installations Nécessaires aux Services Publics ou répondant à un Intérêt Collectif (C.I.N.A.S.P.I.C.).

Le site se situe au 490, Rue Max Chabaud, à Nîmes, dans un contexte où se rencontrent banlieues pavillonnaires, zones industrielles et zones agricoles, ainsi caractérisé par un paysage moyennement urbanisé, peu dense, et bordé par les champs alentours.

Il dispose d'un unique côté donnant sur la voirie ; à l'Ouest, sur la rue Max Chabaud.

Construit en 2009, le bâtiment connaît également des travaux d'extension dans les années 2017 (zone technique et second puit de dispersion).

Le projet actuel consiste en la réhabilitation et l'extension de ce dernier en vue de l'amélioration du confort d'usage du bâtiment ainsi qu'en réponse à l'augmentation du volume de fréquentation de l'établissement.

### 1.1.2 ACCESSIBILITE

Le site est accessible facilement en voiture via les axes principaux ceinturant la ville de Nîmes, notamment via un axe structurant pour le territoire : le Boulevard du Président Salvador Allende.

Il est également desservi par les transports en communs, notamment par le réseau de bus qui structure le territoire.

### 1.1.3 BÂTIMENT

Le bâtiment existant se déploie de plein pied, accueillant à la fois les zones techniques et publiques du Crématorium.

Le projet consiste en la réhabilitation du bâtiment existant, ainsi qu'en l'extension des zones techniques et publiques. Les travaux intègrent également la construction d'un 3<sup>e</sup> puit de dispersion.

#### 1.1.4 ACCES

Le site après projet sera accessible, comme l'est le bâtiment actuel, par un cheminement piéton qui permet un accès direct et accessible depuis le parking, lui-même accessible depuis la rue Max Chabaud.

Cette rue centralise donc l'entrée et la sortie du site.

Ces conditions d'accès ne sont pas modifiées dans le cadre du projet.

La plantation d'arbres dans le cadre du projet a lieu au droit du parking créé et n'impacte ainsi aucunement la circulation existante.

#### 1.1.5 EXTERIEURS

Le site existant est largement végétalisé, selon les séquences suivantes :

- Parking arboré
- Allée plantée
- Bassin d'agrément
- Jardin de dispersion
- Extrémité Est du site en friche

Le projet prévoit :

- Le complément d'arbres du parking existant
- La création d'une extension du parking, arborée également
- La création d'un second bassin d'agrément
- Le prolongement de l'allée du jardin de dispersion, plantée
- Le traitement paysager de la partie Est du site, aujourd'hui en friche

Voir **ANNEXE – Notice Paysagère**

## 2. LE PROJET

### 2.1 PROGRAMME

Le projet consiste en la réhabilitation du Crematorium existant, visant à l'amélioration du **confort d'utilisation** du bâtiment, ainsi qu'à l'extension de ce dernier, permettant d'**augmenter la fréquentation** des espaces, aussi bien techniques que publics.

Le projet se caractérise également par la constitution d'un parvis, permettant d'augmenter **la lisibilité** générale de l'ensemble pour tous les usagers.

### 2.4 PARTI PRIS ARCHITECTURAL

Le bâtiment existant présente une écriture architecturale qui se caractérise de la façon suivante : (Voir **PC 07**)

- L'articulation de toitures terrasses et de toitures en tuiles, à 4 pentes, selon l'usage des espaces intérieurs associés
- Le ravalement de la façade en enduit de teinte terre cuite
- Le travail des ouvertures en arches, avec un encadrement blanc, peint
- Un porche d'entrée dessiné par 2 colonnes, créant à la fois un signal fort et un espace ombragé généreux
- Le traitement des annexes ou espaces extérieurs par des pergolas en bois, de teinte foncée

Le projet, selon les deux types d'interventions, se caractérise de la façon suivante :

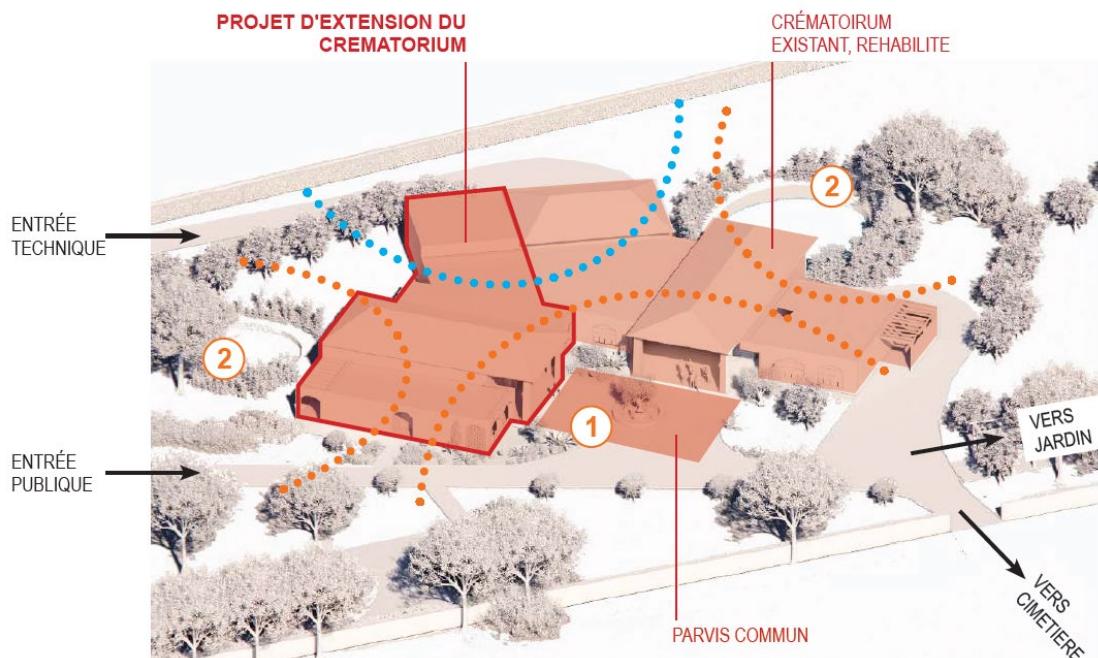
- La partie réhabilitation n'a pas d'impact notable en façade, excepté le complément de la pergola de la salle de convivialité
- La partie extension s'inscrit dans le contexte bâti en reprenant tous les codes du bâtiment existant.

Aux logiques formelles existantes viennent s'ajouter une coursive devant la façade principale, résultant de l'intégration l'orientation solaire du site, permettant ainsi sa mise à distance de l'ensoleillement Sud.

Le plan se dessine alors comme un miroir de l'existant ;

La partie technique neuve s'associe de façon mitoyenne à la partie technique existante, mutualisant ainsi l'accès technique sur l'arrière du bâtiment

La partie publique neuve vient faire face à celle existante, permettant de constituer un parvis d'accueil du public, clairement identifié et agrémenté, également espace de mise en scène de la signalétique du projet



De manière générale, le traitement architectural comme paysager se veulent comme des **prolongements naturels des contextes bâti et végétal existants**.

(Voir PC 06)

## 2.5 MODALITÉS CONSTRUCTIVES

### Bâtiment existant :

Le bâtiment existant est constitué d'une structure en béton banché, associée à des toitures terrasse en pré dalles ou bien en charpente bois traditionnelle.

(Voir diagnostic structure)

### Réhabilitation :

Le projet réemploie les mêmes modes constructifs que le bâtiment existant

## **Façades :**

L'ensemble des façades du bâtiment sont traitées selon un ravalement en enduit, partiellement peint.

## **Toiture :**

Le projet réemploie les mêmes modes constructifs que le bâtiment existant.

## **Clôtures :**

Le projet ne prévoit pas l'ajout de nouvelles clôtures.

## **Extérieurs :**

Le projet prévoit :

- **L'extension du parking existant**
- **L'extension du jardin du souvenir :**
  - Aménagement paysager
  - Création d'un 3<sup>e</sup> puit de dispersion des cendres
- **La création d'un parvis commun au bâtiment existant et à l'extension :**
  - Modification du revêtement du sol : pavés
  - Création d'une fontaine
- **La création d'un second bassin d'agrément associé à la salle de cérémonie :**
  - Aménagement paysager
  - Création d'une mare

## **2.6 PROGRAMME**

Le programme actuel du bâtiment existant se divise entre :

- Espaces Techniques
- Espaces publics
- Espaces administratifs

Le projet d'extension consiste en l'extension exclusive de ces 3 éléments de programme.

## **2.7 NATURE DES MATERIAUX**

L'ensemble du projet concerné par la présente notice vise à homogénéiser le bâtiment qui regroupe aujourd'hui plusieurs époques de constructions, et plusieurs fonctions.

Ainsi, le projet réemploie les codes du bâtiment existant ou encore de la région, à savoir :

- Un ravalement en enduit, de teinte terre cuite
- Des tuiles ainsi qu'une paroi type claustra en terre cuite
- Des éléments de structure en bois (charpentes des salles de cérémonies, espaces de convivialités extérieures, puits de dispersion)
- Un travail en peinture des encadrements au droit des ouvertures, et parfois du socle du bâtiment
- Des menuiseries de teintes noires en aluminium

Voir PC 05.

## **2.8 PARTI PRIS PAYSAGER**

Voir Notice Paysagère.

PC

## **PC - NOTICE PAYSAGERE**

# **EXTENSION ET REHABILITATION DU CREMATORIUM DE NÎMES**

490, Rue Max Chabaud,  
30000 Nîmes



01/09/25

## MAITRISE D'OUVRAGE

## **MAITRISE D'ŒUVRE :**

SALIN ARCHITECTURE



La Société du Crématorium de Nîmes  
17 Rue l'Arrivée  
75015 Paris

12 rue Louis Bertrand

94200, Ivry-sur-Seine

# SOMMAIRE

## TABLE DES MATIERES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ARBRES EXISTANTS.....</b>                            | <b>3</b>  |
| <b>ORIENTATIONS ET INTENTIONS PAYSAGERES.....</b>       | <b>4</b>  |
| <b>1. PARKING PAYSAGER ET CIRCULATIONS : .....</b>      | <b>5</b>  |
| <b>2. ALLEES ET CIRCULATIONS : .....</b>                | <b>5</b>  |
| <b>3. NOUE ET BASSIN PLANTE : .....</b>                 | <b>6</b>  |
| <b>4. JARDIN DU SOUVENIR :.....</b>                     | <b>8</b>  |
| <b>5. CEINTURE VERTE ET PRAIRIE FLEURIE :.....</b>      | <b>10</b> |
| <b>6. ESPACES RESIDUELS ET PIED DE BATIMENT : .....</b> | <b>11</b> |
| <b>STRUCTURES VEGETALES.....</b>                        | <b>11</b> |

## **ARBRES EXISTANTS**

69 sujets ont été inventoriés

Un double alignement de Mélia borde le parking offrant une canopée bienvenue en été.

Un mail d'Olivier indique le chemin pour l'entrée vers le bâtiment.

Une belle diversité est présente avec des sujets plantés et d'autre spontanés.

La globalité des arbres diagnostiqués se portent bien. Quelques sujets dépérissent tel que l'Eucalyptus n° 22, les Cèdres n°44 à 47 et le Pin n°50.

Aucun défaut mécanique important n'est à déplorer, il n'y a pas de risque de rupture sur ces arbres.

### **Synthèse du diagnostic phytosanitaire :**

Aucun travail à prévoir à court ou moyen terme. Dans le cadre de l'extension, les Oliviers impactés pourraient être transplantés par exemple dans la zone sud.

**Cf annexe : Rapport diagnostic de patrimoine arboré SERPE Conseil**



Le projet vise à conserver le maximum d'arbres existants dans la mesure du possible., on retrouvera ces arbres le long des allées dans les parties communes

Le nombre d'arbre est défini selon le plan architecte et par la réalisation de l'étude Phytosanitaire.

Ainsi des plantations d'arbres complémentaires viennent donc renforcer la palette existante comme les allées d'olivier, les Mélia du parking et les arbres en périphérie du site et ce dans le respect du PLU

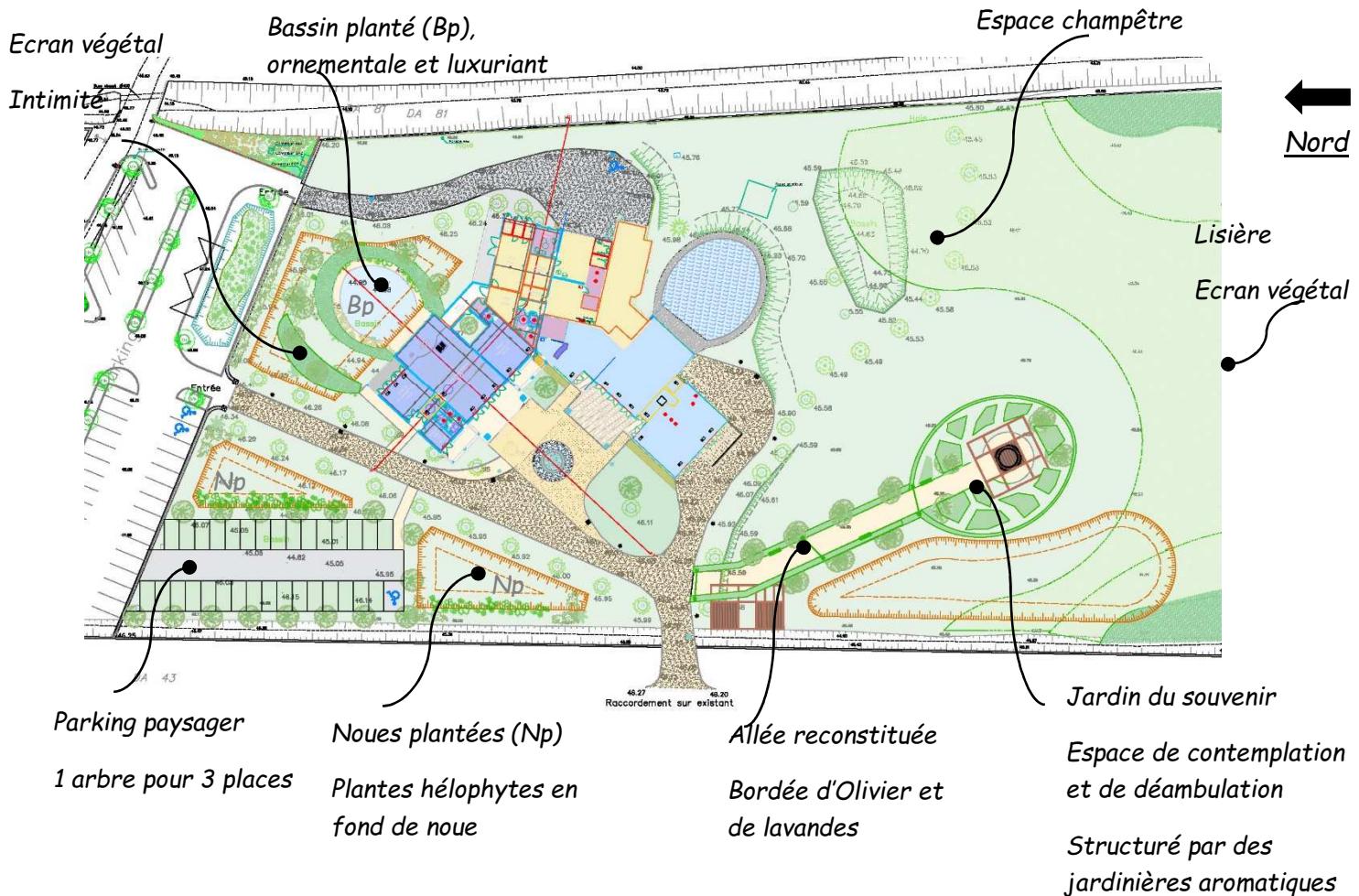


## ORIENTATIONS ET INTENTIONS PAYSAGERES

Au regard de la configuration des espaces et de la localisation du site, notre orientation paysagère offre différentes typologies permettant une mise en valeur du Crématorium et son extension ainsi que son intégration dans l'environnement paysager.

37u d'arbres plantés tiges et cépées au projet et 6 u d'arbres abattus.

### Principe d'aménagement :



Le projet propose une évolution via l'intégration d'une extension en miroir de l'existant.

Cette disposition en plan permet de proposer plusieurs séquences paysagères, selon le cheminement personnel des futurs usagers du crématorium.

On retrouve l'accueil et son parking paysager bordés de modèles de terre favorisant la récupération des eaux de pluie ; Les alignements plantés le long des cheminements permettant de retisser le lien entre l'existant et le projet ; Le jardin du souvenir comme véritable sas de recueillement et de déambulation ; Et enfin la périphérie champêtre travaillé et renforcée comme une ceinture verte en lisière.

Les espaces intérieurs offrent ensuite des vues vers l'extérieur et ses espaces paysagers, immergeant les usagers dans des écrins ornementales et luxuriants travaillés en bassins plantés.

## **1. PARKING PAYSAGER ET CIRCULATIONS :**

Dans la continuité du parking existant, un nouvel espace de stationnement sera aménagé le long de l'allée principale.

Ainsi un revêtement en dalles alvéolaires et en gazon favorisera l'intégration dans Son environnement paysager. Une petite haie le long du stationnement ainsi que des arbres renforceront cet aspect et offriront également un voile d'ombre.

Les arbres choisis sont le Mélia, arbres marqueur de la région, il viendra compléter la trame arborée existante sur le premier parking, dans un souci de continuité.

*Le projet prévoit 1 arbres pour 3 places de stationnement à minima.*

*Images références :*



L'accès au parking se traité en voirie d'enrobé  
Ce parking paysager sera intégré par un traitement de sol perméable réalisé en pavés à joints gazon.



## **2. ALLEES ET CIRCULATIONS :**

Les allées principales seront aménagées en béton micro-désactivé, tandis que les circulations secondaires seront en stabilisés et en pas japonais à joints-gazon. Ces promenades permettant aussi la flânerie et de déambulation seront ponctuées de zones de détente intégrant du mobilier d'assise

Cet axe central sera marqué de cyprès fastigié, de lavandes et d'Olivier typique d'un paysage provençal.

Images références :



Allée en béton désactivé et assise



Dalle béton joint gazon

*Les voiries seront traitées en enrobé gris tandis que les allées piétonnes seront en béton ou enrobé beige*

**3. NOUE ET BASSIN PLANTE :**

De nombreux modèles de terre permettront la récupération des eaux à la parcelle. Ils seront intégrés et aménagés en aval du terrain. Ils seront dimensionnés par un bureau d'étude adapté.

Images références :



Ces noues paysagères aménagées comme des jardins de pluie seront végétalisées par des plantes semi-aquatiques afin de retrouver un aspect naturel à terme. Elles structureront l'aménagement autour des allées et du parking..

Ces noues pourront être accompagnées par des passerelles en bois ou afin de permettre de les franchir ou de les approcher.

Les végétaux sélectionnés seront de type : vivaces, graminées et arbustifs adaptés au sol humide.

Un bassin sera créé à l'arrière du nouveau bâtiment. En forme arrondie il sera largement végétalisé de végétaux semi aquatiques et aquatiques dans un aspect luxuriant. Ce jardin aquatique est une véritable scène paysagère visible depuis l'intérieur. L'eau joue ici un rôle de connecteur, jouant des reflets de son environnement vert mais également du ciel et favorisera l'apaisement et la contemplation depuis l'intérieur. Autour du bassin des haies hautes type lisière formeront un rideau préservant les vues et permettant de retrouver de l'intimité depuis la salle de réception.

Images références :



Bassin circulaire planté



Lisière végétale autour du bassin préservant les vues

#### **4. JARDIN DU SOUVENIR :**

Pour permettre aux familles de venir se recueillir aposteriori de la cérémonie, un jardin du souvenir est aménagé sur la partie Sud-Est du terrain. Vue dégagée et panoramique sur le paysage, des interventions ponctuelles viendront compléter cet écrin de verdure.

Un moment de pause en toute sérénité avant de retrouver le monde extérieur.

Un cheminement conduit le visiteur vers un espace de recueillement, isolé dans la végétation d'un jardin simple et apaisant propice l'introspection et offrant des vues sur le grand paysage.



Un puit du souvenir, est intégré l'aménagement de l'ensemble.

#### *Images références :*





Labyrinthe de parterre fleuri et odorante *de strate basse*.



Tout au long de l'allée menant au puit du souvenir un alignement d'Olivier marquera le cheminement.

L'olivier est également un arbre emblématique de la région et au fort pouvoir symbolique de sagesse et de longévité.

Il permettra de créer également une continuité avec l'alignement déjà existant.

Deux à trois arches de forme épuré en acier ou en bois seront implantée le long de l'allée et marqueront des étapes vers l'entrée du jardin comme un symbole de passage, de cycle de vie et de renaissance.

Un jardin de souvenir sera aménagé de part et d'autre de l'allée principale autour du puit du souvenir. C'est un véritable sas de respiration, un espace de recueillement et de contemplation.

Ainsi un maillage de petites allées en pelouse reprenant une forme organique délimitera des parterres de fleurs et de senteurs qui accompagneront le visiteur.

Ce tracé reprend la thématique d'un jardin dit 'des simples'



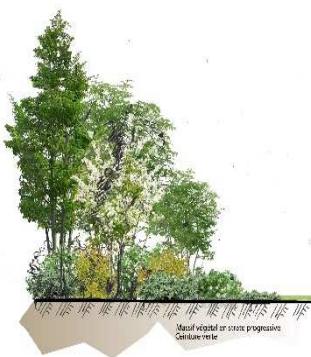
## **5. CEINTURE VERTE ET PRAIRIE FLEURIE :**

Afin de favoriser l'intégration du site, une haie mixte plantée d'arbustes locaux et de quelques arbres en cépées sera plantée en périphérie dans un esprit champêtre et libre contractant avec les aménagements plus ordonnés autour du bâtiment.

Cette ceinture verte formera un véritable écrin préservant ainsi l'intimité du site.

Ce linéaire de haie sera constitué de végétaux d'essences locales et méridionales.

Images références :



*Haie champêtre dense et fleurie*

Les grands espaces en fond de parcelle seront végétalisés d'une prairie fleurie demandant peu d'entretien et offrant un espace de transition champêtre avec la lisière.



*Espace champêtre type prairie messicole et refuge pour la petite faune*

Cet ensemble végétal participera au développement de la biodiversité, ainsi quelques refuges pour la petite faune pourront être mis en place.



## **6. ESPACES RESIDUELS ET PIED DE BATIMENT :**

Le cœur du site sera composé de large bande de pelouse entretenue et sobre comme un véritable socle paysager mettant en valeur le bâtiment et les verticalités végétales, permettant d'offrir un espace de détente calme et serein. Cette ambiance contrastante permet de créer une progression végétale avec le fond du terrain plus champêtre. Certains espaces résiduels et de pied de bâtiment seront travaillés de manière ornementale par la mise en place d'une végétation de strate basse et fleurie.



Arbustes et tapissantes \_ Pelouse

## **STRUCTURES VEGETALES**

De manière générale, afin de faciliter la reprise des végétaux et de générer un minimum d'entretien pour l'exploitant, nous privilégions des jeunes plants d'essences locales, adaptées aux conditions de la région. Les compositions végétales choisies auront un intérêt toute l'année par leurs floraisons, leurs feuillages et leurs parfums afin de ménager des effets de surprise.

Les végétaux sélectionnés seront de type : vivaces et arbustifs ayant un intérêt toute l'année par leurs floraisons, leurs feuillages et leurs parfums afin de ménager des effets de surprise.

Ainsi dans un esprit d'intégration paysagère, le projet comprend trois structures végétales essentielles :

☒ La strate arborée: Des arbres tiges composés d'essences de strates hautes, seront majoritairement implantés dans la bande dite Champêtre à l'est en entrée de résidence. (Erable champêtre, Noisetier, Sorbier, charme..).

Des essences plus décoratives d'arbres tiges et de cépées fleuries de strate moyenne seront implantées en alignement des voies et autour des parkings comme élément identitaire pour les usagers. (arbres fleuries, d'Hibiscus, d'Amélanchier ou de Lilas des indes offriront un peu de volume et de couleur...)

Les locales des arbres choisis auront une structure racinaire de type pivotante.

☒ La strate arbustive : Les arbustes qui composent les haies séparatives entre espaces privés seront basés essentiellement sur une palette champêtre mixte entre caduc et persistant. (Charmille, Viome, Cornouiller, Lilas, Abélia...).

La haie proposée en délimitation du site sera composée d'essence champêtre de strate plus élevée. \_(Troène, Fusain, Charme, Erable ...)

Les massifs ornementaux seront composés essentiellement d'arbustes bas, de couvre-sols et de plantes vivaces offrant un panel de couleurs variées. \_( Spirée, Céanothe, graminées,)

¶ La strate couvrante et rasante : Les couvres-sols accompagnent les massifs et espaces résiduels. (Lierre, Fusain tapissoir, Pervenche...)

Les surfaces enherbées seront composées de fétuques, raygrass, paturin des prés.

Proposition d'essences végétales à la plantation : (Voir annexe palette végétale).

**Tiges de force 20/25 et Cépées de force 200/250**



*Acer Carpinifolium*



*Fraxinus ornus*



*Prunus padus*



*Amelanchier canadensis*



*Parotia persica*



*Sorbus aucuparia*

**Arbustes en 60/80**



Charmille  
*CARPINUS betulus*



Viorme tin  
*VIBURNUM tinus*



Abeli  
*ABELIA grandiflora*



Cornouiller sanguin  
*CORNUS sanguinea*



Photinia red robin  
*PHOTINIA red robin*



Lilas nain  
*SYRINGA micropolia*



Troène  
*LIGUSTRUM ovalifolium*



Weigelia  
*WEIGELIA abel carrière*



Viorme lantana  
*VIBURNUM lantana*



Viorme obier  
*VIBURNUM opulus*